

# LIGUE CALEDONIENNE DE TENNIS DE TABLE

Affiliée à la Fédération Française de Tennis de Table  
Affiliée à la Fédération Océanienne de Tennis de Table  
Affiliée à la Fédération Internationale de Tennis de Table

RIDET : 169003.002

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE TENUE LE 6 FEVRIER 2021 A PAITA

Début de la réunion : 14h00

**Membres du CD présents :** Patrick GILLMANN (Président), Claude HUGOT (Vice-président délégué), Philippe BONNEFOIS (2° VP & trésorier), Fabianna FAEHAU, Adrien CERVEAUX, Philippe ESTIENNE, Jérémy DEY, Anaïs PAUL, Julie WANEGUI, Stan ETIENNE

**Clubs présents ou représentés :** ASM (Claude Hugot), CTTMD (Philippe Estienne), INKTT (Fabianna Faehau), LIFOU TT (Proc Fabiann Faehau), PAITA TT (David BURGUIERE), OLYMIQUE NÉA (Jérémy DEY)

**Absents excusés :** M. le président de la FFTT,

**Absents :** CMO LA FOA,

**Invités :** FX TURPIN (DJSNC), Christophe DABIN (CTOSNC), Benoit COQUELET (candidat CDL), Adrien PERROT (candidat CDL), DUMBEA TT

### ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE:

1. Appel des clubs présents et vérification des pouvoirs
2. Approbation du PV de l'AG 2019 **VOTE**
3. Approbation du bilan financier de l'agence comptable 2019 **VOTE**
4. Rapport moral 2020 (président) **VOTE**
5. Rapport sportif 2020 (Présdt commission sports)
6. Gestion salle Noyant
7. Rapport financier 2020 (Présdt) **VOTE**
8. Budget par projets (président)
9. Budget prévisionnel 2021 et tarifs 2021 (Président) **VOTE**
10. Élection complémentaire au CDL (date limite de dépôt des candidatures le 16 janvier 2021 à minuit) **VOTE**
11. Projet Sportif Territorial 2021-2023
12. Les Comités Provinciaux
13. Questions diverses (parvenues **avant le 7 janvier 2021**)
14. Élection des délégués aux différentes assemblées générales:  
CTOSNC, FFTT, OTTF, ITTF **VOTE**

### 1. APPEL DES CLUBS PRÉSENTS ET VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Le président souhaite la bienvenue aux membres de l'AG et du conseil de ligue, aux invités et aux personnalités présentes: Mrs les Représentants de la DJSNC et du CTOS;

Il excuse M. le président de la FFTT et remercie la mairie et le club de Païta pour leur accueil.

Le président ouvre la séance et vérifie les voix de chaque club:

- Liste des présences reprenant le nom et prénom de tous les membres assistant en personne ou par procuration à l'assemblée générale a été signée avant la séance par chacun des membres ou mandataires présents & par le Président de la présente assemblée.
- La procuration de Lifou pour l'INKTT a été vérifiée
- L'original de cette liste des présences et la procuration seront annexés au présent procès-verbal et conservés dans le registre des PV des AG.
- Nombre de voix. **17 voix sur 18** (exception faite de La Foa, tous les clubs sont présents ou représentés.

CLUB	NB DE LICENCIES SAISIS	NB DE VOIX THEO	NB DE VOIX PRES	NOM DU REPRESENTANT
IMPASSIBLE NORD KOUMAC	33	3	3	FAEHAU Fabianna
CLUB HANDI ET SPORT ADAPTE DE LIFOU	20	2	2	PROC INKTT
CTT MONT DORE	15	2	2	ESTIENNE Philippe
AS MAGENTA	130	5	5	HUGOT Claude
CMO LA FOA	5	1	0	ABSENT
AS OLYMPIQUE NOUMEA	26	3	3	DEY Jérémy
PAITA TENNIS DE TABLE	13	2	2	BURGUIERE David
TOTAL théorique	242	18		
TOTAL des présents			17	

L.C.T.T. B.P. 8196 - 98807 NOUMEA Cedex- Nouvelle Calédonie

E-mail: [lcttk@canl.nc](mailto:lcttk@canl.nc)

## 2. Approbation du PV de l'AG 2019

- L'AG approuve le PV de l'AG 2019 après vote.

Contre	Abstentions	Pour
0	0	17

## 3. Approbation du bilan financier de l'agence comptable JMG 2019

- L'AG approuve le bilan financier de l'agence comptable JMG 2019 après vote.

Contre	Abstentions	Pour
0	0	17

## 4. Présentation du rapport moral 2020 par le président Patrick Gillmann

- L'AG approuve le rapport moral 2020 après vote.

Contre	Abstentions	Pour
0	0	17

Le rapport moral est joint au présent PV

## 5. Rapport sportif 2020 présenté par le président de la commission sportive Jérémie Dey

Présentation des principaux événements sportifs qui ont marqué l'année 2020 (compétitions territoriales, formations, stages)

Le rapport sportif est joint au présent PV

## 6. Gestion salle Noyant

Au 1er janvier 2020 la mairie de Nouméa a retiré la gestion de la salle Noyant au CPSTT pour la confier à la Ligue. N'ayant eu aucun feedback, l'année 2020 aura été expérimentale mais avec un résultat fort satisfaisant.

- Gestion des établissements scolaires quasiment sans problèmes et factures quasiment à jour
- Mise en place d'une caution pour les badges
- Mise en place d'une commission salle et matériel présidée avec autorité par Gina;
- Mise en concurrence des Sociétés de nettoyage.
- Prise en charge par le CPSTT et sa nouvelle équipe des frais d'aménagement de la tribune de JA.
- Tarifs adaptés pour les clubs .
- Mise ne place d'une pyramide des clés
- Nettoyage et remise en état de tous les locaux.

## 7. Rapport financier 2020 (cf doc joint)

En 2021 l'exercice comptable affiche une dépense de:

11 214 961 F (-4 361 052 F par rapport à 2019) et une recette de:

10 627 304 F (-4 464 588 F par rapport à 2019) soit un résultat de -587 657 F

Le rapprochement bancaire (en tenant compte des arriérés de 2019 versés et prélevés en 2020, le report de subvention NCL de 450 000F et la provision pour investissement dans les panneaux solaires de 3 539 050F) la balance 2020 de l'exercice est de +3 269 419 F

Le résultat bancaire est donc de: +3 269 419 F

Il est rappelé à l'AG que les comptes de la ligue sont contrôlés par le cabinet comptable JMG à la demande du gouvernement (si budget > 10000000F)

- L'AG approuve le rapport financier 2020 après vote.

Contre	Abstentions	Pour
0	0	17

Le rapport financier est joint au présent PV

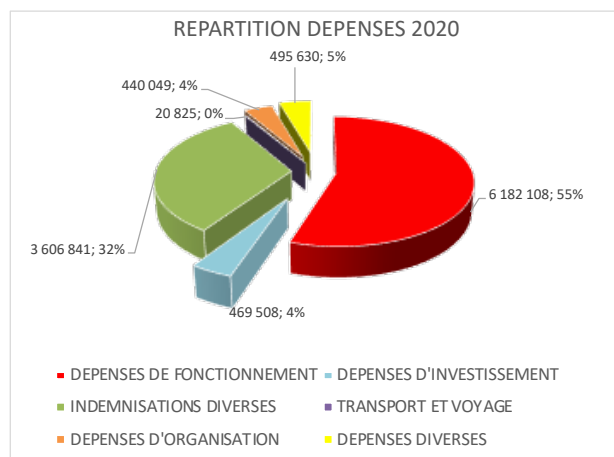
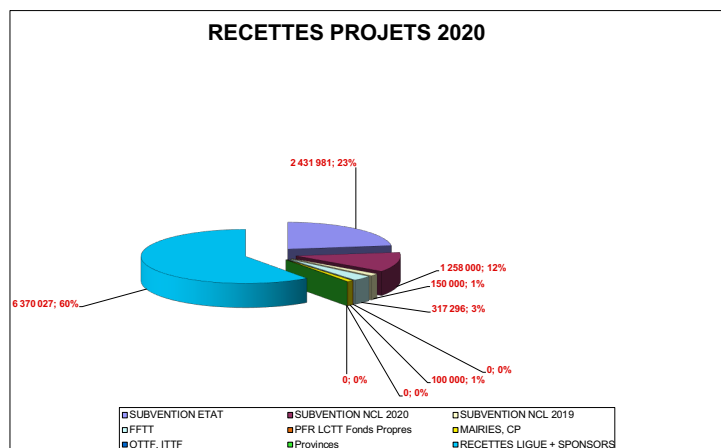
Le rapprochement bancaire (en enlevant les factures impayées et en rajoutant le chèque non prélevé et la provision pour litiges) la balance 2019 de l'exercice est de +1 063F

Le Gouvernement NCL doit encore nous verser une subvention de 650 000F non perçue en 2019

Le résultat bancaire est donc de: +200 879F

Le résultat de la caisse est de: -199 816F

Il est rappelé à l'AG que les comptes de la ligue sont contrôlés par le cabinet comptable JMG à la demande du gouvernement (si budget > 1 000 0000 F)



## 8. Budget par projets

L'président présente les comptes de tous les projets 2021

En 2021, les projets budgétisés sont conformes au projet sportif voté en 2020, amputé des déplacements extérieurs.

L'accent est mis sur le développement du TT sur le Territoire avec le Para TT (720 000 F), la détection en milieu scolaire (710 000 F) et, dans une moindre mesure, le sport santé (50 000 F).

L'accent est également mis sur la formation (entraîneurs, arbitres, JA, dirigeants) avec une prévision de 1 210 000 F incluant un report d'une subvention du Gouvernement NC de 450 000 F de l'exercice 2020.

Un déplacement à Wallis et Futuna pour motiver les jeunes issus des écoles de sport des clubs, (823 962 F dont 300 000 F sur PFR) est également prévu de même que la préparation de notre élite pour les JDP à raison de 2h/sem (800 000 F dont 600 000 F sur PFR); cette fréquence peut être augmentée au cours de l'année.

Les Internationaux de NCL sont également au programme avec la participation au minimum de Wallis et Futuna. Question du club de DUMBEA sur le milieu scolaire. Explications du Président qu'il vaut mieux commencer par les plus jeunes possibles (primaires) sans exclure les collèges et lycées. La Ligue finance toutes les formations pour que les profs puissent gérer quelques séances.

## 9. Budget prévisionnel 2021 et tarifs 2021

En 2021 le budget prévisionnel est équilibré à hauteur de 12 372 012 F avec un prélèvement sur fond de réserve de 1 150 000 F auxquels s'ajoutent 3 538 050 F pour les panneaux solaires.

Ce budget est en baisse par rapport à l'exercice 2020 du fait de la disparition de la masse salariale avec le licenciement économique de Mme Gauthier mais compensée en partie par la gestion de la salle Noyant dont le budget avoisine les 2 500 000 F + le salaire

Les 3 secteurs les plus dépensiers sont l'installation solaire (3 538 050 F), la salle Jean Noyant (2 350 000 F) et les ressources humaines (2 040 000 F),

Pour les recettes, ce sont les utilisateurs de la salle Jean Noyant (2 350 000F), les subventions publiques (2 240 000 F) et les participants (clubs et leurs licenciés) (1 748 019F),

Le président fait remarquer que ce ne sont que des prévisions et la réalité du terrain peut changer la donne.

LES TARIFS AYANT ÉTÉ AUGMENTES EN 2020, LE CDL PROPOSE A CE QU'ILS SOIENT MAINTENUS

<b>REAFFILIATION</b>	<b>15 000</b>	<b>AFFILIATION</b>	<b>8 000</b>
		<b>REAFFILIATION 2ème année</b>	<b>8 000</b>

## TARIFS LICENCES 2021

Catégories			Tarifs Tradi		Tarifs Promo	
- de 9 ans	poussins	8 ans & moins	10 000	+0	1 500	+0
- de 11 ans	benjamins	9 & 10 ans	10 000	+0	1 500	+0
- de 13 ans	minimes	11 & 12 ans	10 000	+0	1 500	+0
- de 15 ans	cadets	13 & 14 ans	10 000	+0	1 500	+0
15 ans	juniors	15 ans	10 000	+0	1 500	+0
- de 18 ans	juniors	16 & 17 ans	10 000	+0	1 500	+0
Seniors Vétérans	Seniors Vétérans	18 ans et plus	10 000	+0	1 500	+0

### AUTRES TARIFS

Participation des joueurs pour les déplacements prévus par le projet sportif de la ligue:

50% maximum des frais d'avion ; l'hébergement et les repas sont pris en charge par la ligue

Les joueurs peuvent solliciter des aides complémentaires auprès des clubs, des comités provinciaux et des sponsors.

La participation financière des joueurs pourra être réduite s'ils animent des séances d'entraînement au sein de leur club, comité provincial ou ligue.

Scolaires et organismes non affiliés à la ligue:

2 000 F/h à raison de 2 classes ou organismes dans la salle (tarifs fixés par la mairie)

Comités Provinciaux et clubs affiliés à la LCTT:

500F/h à raison de 2 clubs maximums (ou CP) par créneau horaire

Accès des licenciés à la salle Noyant hors créneaux hebdomadaires des clubs:

- Pour tous les clubs de NC: Forfait annuel de 15 000F à payer par les clubs pour accès libre à la salle pour les licenciés du club en dehors des créneaux déjà programmés de début de saison. Les joueurs pourront recevoir un badge et la clef des éclairages sous le couvert de leur club moyennant la caution de 5000 F. Ils ne sont pas prioritaires par rapport aux scolaires. Les joueurs des clubs ayant réglé ce forfait annuel pourront louer les services d'un entraîneur diplômé d'état. Les cautions sont gérées par la Ligue
- Pour les joueurs non licenciés qui prennent des cours avec un entraîneur patenté:  
Obligation que l'entraîneur prenne une assurance professionnelle et KBIS (RIDET) pour donner ses cours. Déclaration des entraîneurs auprès de la DJS et des mairies où ils exercent.  
L'accès à la salle par l'entraîneur patenté est soumis aux mêmes règles que les clubs : location de la salle obligatoire à l'année pour un prix forfaitaire de 15 000F et la caution de 5 000 F à régler pour le badge et la clé.

Les joueurs licenciés qui ne satisfont pas aux conditions précédentes devront régler 500F/h

Caution badge: 5 000F/badge pour tous les utilisateurs

Pour les scolaires et les organismes extérieurs une convention devra être signée avant la programmation des badges.

Pour les clubs et CP, le paiement se fera en fin de chaque semestre pour les créneaux hebdomadaires. Les stages et formations seront facturés ponctuellement.

Le forfait de 15 000F hors créneaux horaires devra être réglé lors de la demande.

### TARIF DES MUTATIONS

MASCULINS	€		CFP	↗
N° 51 - 100	1400	167 065	168 000	+6000
N° 101 - 300	1000	119 332	120 000	+6000
N° 301 - 1000	550	65 633	66 000	+6000
19 & +(sauf numérotés)	15	1 790	1 800	0
17 & 18	15	1 790	1 800	0
15 & 16	15	1 790	1 800	0
13 & 14	15	1 790	1 800	0
10 à 12	15	1 790	1 800	0
9 & -	15	1 790	1 800	0

FEMININES	€		CFP	↗
N° 51 - 100	1000	119 332	120 000	+6000
N° 101 - 300	550	65 633	66 000	+6000
15 & + (sauf numérotées)	15	1 790	1 800	0
13 & 14	15	1 790	1 800	0
10 à 12	15	1 790	1 800	0
9 & -	15	1 790	1 800	0

- L'AG approuve le budget prévisionnel 2021 après vote.

Contre	Abstentions	Pour
0	0	17

Le budget prévisionnel 2021 est joint au présent PV

### 10. Élection complémentaire au CDL (date limite de dépôt des candidatures le 16 janvier 2021 à minuit)

CANDIDATURES:

Benoît COQUELET (Paita)

Adrien PERROT (CTTMD)

Mandat jusqu'à la prochaine AG électorale en début 2024.

- L'AG a élu les 2 candidats après vote.

Contre	Abstentions	Pour
0	0	17

### COMPOSITION DU CONSEIL DE LIGUE:

Président & Présdt Com Finances:

Vice-Président délégué & Présdt Com Récompenses, Vétérans, Calendrier:

Vice-Président 2 & Trésorier & Présdt Com Sport Entreprise:

Secrétaire:

Trésorier Adj:

Présdt Com Sport:

Présdt Com Salle et matériel + Arbitrage:

Présdte Com Communication:

Présdte Com Féminines:

Membre, présdt CPSTT:

Membre:

Membre:

**Patrick GILLMANN**

**Claude HUGOT**

**Philippe BONNEFOIS**

**Anaïs PAUL**

**Adrien CERVEAUX**

**Jérémy DEY**

**Philippe ESTIENNE**

**Julie WANEGUI**

**Fabianna FAEHAU**

**Stan ETIENNE**

**Benoît COQUELET**

**Adrien PERROT**

### 11. Projet Sportif Territorial 2021-2023

Il a été adopté lors de la dernière AG.

Les grandes priorités 2021 sont:

- La reprise de la liaison avec le primaire a été confié aux Clubs et demeure la priorité 2021. La ligue participera financièrement à la formation des enseignants
- Les formations d'entraîneurs, d'arbitres et de JA dans le Nord, le Sud et les Iles.
- Stages de détection dans les 3 Provinces, après les cycles du primaire;
- Mise en place d'un groupe Elite avec les postulants à une sélection pour les JDP
- Les membres du groupe Elite devront être titulaire d'un diplôme d'arbitre et d'entraîneur.
- Le groupe Elite bénéficiera de 2h d'entraînement hebdomadaires auxquelles s'ajouteront des stages pendant les vacances scolaires.
- La détection et le perfectionnement du ParaTT dans les 3 Provinces.
- La venue et la fidélisation des féminines reste un vaste chantier

## 12. Les Comités Provinciaux

La ligue :

- accompagne le projet fédéral, le décline sur son territoire ;
- forme les dirigeants, bénévoles en décentralisant les lieux de formation pour plus de proximité ;
- pilote et anime les territoires dans le cadre des actions PSF (ANS) ;
- organise des événements de promotion ;
- met en place son PST (projet sportif territorial) crée avec les Provinces et le conjugue autant que possible avec le projet fédéral.

Le Comité Provincial:

- accompagne et écoute les dirigeants ;
- détecte et valorise les bénévoles ;
- aide à la création de clubs, à leur sauvegarde ;
- fidélise les partenariats avec les scolaires, les affinitaires, les licences événementielles ;
- organise des événements de promotion, d'animation dans des lieux publics.
- Organise les formations déléguées par la Ligue

Le CPNTT est toujours en sommeil par manque de dirigeants

A noter que la FFTT a rattaché Lifou au Nord et que seuls 2 clubs y sont affiliés (Koumac et Lifou)

Le CPSTT a repris ses missions grâce à une nouvelle équipe performante

Le CPSTT vient enfin en complément des missions de la Ligue.

Il a pris en charge les travaux de la salle qui auraient dû être réalisés sous le mandat précédent.

## 13. Questions diverses (parvenues avant le 7 janvier 2021)

Aucune question n'est parvenue à la ligue dans les délais exception faite de quelques informations à l'attention des délégués

1. La ligue ne communique directement qu'avec ses membres qui sont les clubs, les comités provinciaux et les élus.
2. En aucun cas la communication se fera directement avec les licenciés.
3. Il appartient aux présidents des clubs d'informer les licenciés et de transmettre tout document destiné aux licenciés sous le couvert des présidents.
4. Aucun rappel ne sera envoyé et toute absence de réponse ou retour hors délai pourrait avoir des répercussions négatives sur les joueurs
5. Il est rappelé que les clubs sont tenus d'envoyer le PV de leur AG à la ligue.
6. Il revient également aux clubs de régler leur affiliation 2021 dans les prochains jours afin de pouvoir participer aux compétitions LCTT et CPSTT
7. Calendrier évolutif à consulter par le lien ci-dessous:  
<https://www.tennisdetable-nc.nc/calendrier>
8. Deux mutations ont été enregistrées et réglées dans les délais.
9. La période de mutation 2021 est fixée du 1er novembre au 15 décembre 2021
10. Service civique à demander à la Province Sud pour 28h/sem sur 6 mois.
11. Les nouveaux licenciés doivent être saisis sur SPID; les renouvellements ne doivent être validés qu'après le 1er juillet.
12. Pour la FFTT le Certificat médical est valable pour 2 ans (3 ans en métropole) du au chevauchement des saisons méro et calédoniennes
13. Les PV du CDL, des AG et des commissions seront consultables sur le site de la ligue:  
<https://www.tennisdetable-nc.nc>

## 14. Élection des délégués aux différentes assemblées générales:

**L'AG a élu les délégués suivants pour les AG de : CTOSNC, FFTT, OTTF, ITTF**

**CTOS: AG à Nouméa le 24 avril 2021: Philippe ESTIENNE**

Contre	Abstentions	Pour
0	0	17

**FFTT: AG à Paris le ?? mai 2021 à Paris :Patrick GILLMANN**

Contre	Abstentions	Pour
0	0	17

**OTTF: AGE le ??? 2021 à ??? : Patrick GILLMANN**

Contre	Abstentions	Pour
0	0	17

**ITTF: AGE le ??? 2021 à ???: Patrick GILLMANN**

Contre	Abstentions	Pour
0	0	17

### **PAROLE AUX COLLECTIVITES PRESENTES :**

Avant de clore la séance, le président donne la parole au président du **CTOSNC** qui remercie les bénévoles présents, félicite le président pour la bonne conduite de l'AG et il fait état d'une Convention avec Aircal pour un tarif préférentiel pour les déplacements aux Iles ; une réunion est prévue prochainement avec Aircal pour que les ligues puissent connaître ces tarifs préférentiels; il précise que la vaccination pour les athlètes de haut niveau qui doivent absolument faire des compétitions internationales a été priorisée avec un seul jour de quarantaine au retour. Le déplacement prévu à Wallis peut bénéficier d'un fond de l'Etat pour les déplacements dans la région (10000 euros pour la NC) Mme Maresca pour avoir une somme pour les frais de transport. La Carte passerelle a été mise en place pour tous les enfants Cm1/Cm2 pour tester des sports en allant dans les clubs. Les Clubs doivent être inscrits afin de bénéficier de cette journée découverte. Appeler le CTOS pour l'inscription. Le CTOS souhaite fêter les 10 ans de NC 2011 avec Paris 2024 (28/08 au 11/09) ; souhait d'une manifestation au Congrès en mettant en avant le tennis de table (organisation d'une compétition dans le préau de réception). Une manifestation est prévue le 11/09 au centre culturel Tjibaou.

Le président invite ensuite le représentant de la **DJS** à s'exprimer: bilan des structures d'entraînement a mis en exergue une carence en détection, le projet de ligue est donc en adéquation avec les objectifs de la DJS et du Gouvernement. L'accès sur le haut niveau a été modifié avec une subvention donnée à des athlètes bien ciblés avec un fort potentiel. Il a également donné quelques indications quant aux interrogations concernant la gestion de l'ANS entre Fédération et Territoire.

Le **Club de Dumbéa**, invité pour son retour dans le giron fédéral, a remercié le président pour l'invitation et a confirmé la reprise des activités. Les aides de la ligue seront bien sûr étendues au club dont une formation SPID.

### **CLOTURE DE L'AG à 17h00**

**Le Président**



**Patrick GILLMANN**

**La secrétaire de séance**



**Anaïs PAUL**